

Éducation

9





Introduction

L'éducation, la formation professionnelle et l'apprentissage tout au long de la vie jouent un rôle déterminant dans la stratégie économique et sociale de l'Union européenne. Le processus de Lisbonne renouvelé, mis en œuvre par le programme «Éducation et formation 2010», ne pourra être mené à bien que moyennant une utilisation efficace des ressources, l'amélioration qualitative des systèmes d'éducation et de formation et l'application, au niveau national, d'une stratégie cohérente d'éducation et de formation tout au long de la vie. L'offre de possibilités d'enseignement et d'apprentissage tout au long de la vie dans chaque région et à tous les habitants, où qu'ils vivent, constitue une pierre angulaire des stratégies nationales visant à la réalisation de cet objectif. Les statistiques régionales d'Eurostat sur les inscriptions dans l'enseignement, le niveau d'études atteint et la participation à l'éducation et à la formation tout au long de la vie permettent de mesurer les progrès accomplis au niveau régional et d'assurer le suivi des régions ayant un retard à combler.

Des données régionales comparables relatives aux inscriptions dans l'enseignement à partir de l'année 1998 peuvent être consultées sur le site internet d'Eurostat. Les données sur le niveau d'études atteint et la participation à l'éducation et à la formation tout au long de la vie sont disponibles pour la période commençant en 1999.

Le site internet d'Eurostat contient des informations région par région sur le nombre total d'inscriptions par niveau d'éducation et par sexe, par âge avec ventilation par sexe, et des indicateurs relatifs aux inscriptions dans l'enseignement par rapport à la population totale. Les données sur les inscriptions sont en général disponibles concernant les 15 «anciens» États membres pour la période commençant en 1998, et concernant les 12 «nouveaux» États membres et la Norvège à partir de 2000 ou 2001. Des informations relatives au niveau d'études atteint par la population et à la participation à l'éducation et à la formation tout au long de la vie sont disponibles pour tous les États membres, ainsi que la Norvège.

Étudiants de l'enseignement supérieur

Par «enseignement supérieur», on entend le niveau d'enseignement dispensé par les universités, les instituts universitaires professionnels, les instituts de technologie et les autres établissements qui

délivrent des diplômes universitaires ou des certifications professionnelles. Pour pouvoir accéder aux programmes d'enseignement de niveau supérieur, l'étudiant doit normalement avoir achevé avec succès un enseignement secondaire supérieur et/ou un enseignement postsecondaire non universitaire.

Des niveaux d'enseignement supérieur peuvent être définis sur la base de la finalité de cet enseignement:

- le niveau 5A de la CITE (1) est fondé dans une large mesure sur la théorie et il est destiné à offrir aux étudiants des qualifications suffisantes pour être admis à suivre des programmes de recherche de pointe ou à exercer une profession exigeant de hautes compétences;
- le niveau 5B de la CITE est davantage orienté vers la pratique, la technique ou la réalité professionnelle;
- le niveau 6 de la CITE (études du type PhD) mène à la délivrance d'une qualification avancée en recherche.

Actuellement, plusieurs objectifs et valeurs de référence de l'enseignement supérieur doivent être réalisés dans l'UE. Parmi ceux-ci, les objectifs qui présentent le plus d'intérêt sont les suivants: augmenter le nombre de diplômés en mathématiques, en sciences et en technologie, augmenter le nombre d'étudiants Erasmus, accroître les investissements dans l'enseignement supérieur et, enfin, favoriser la mobilité des étudiants en Europe.

Pour donner des indications supplémentaires sur la mobilité des étudiants, un indicateur de l'enseignement supérieur est présenté ici. En 2008, le nombre d'étudiants de l'enseignement supérieur dans les pays de l'EU-27 s'élevait à près de 19 millions.

La carte 9.1 montre la proportion d'étudiants qui étaient inscrits dans l'enseignement supérieur (niveaux 5 et 6 de la CITE) en 2008 (année universitaire 2007/2008), en pourcentage de la population régionale correspondante âgée de 20 à 24 ans. Cet indicateur est fonction du nombre d'étudiants dans la région et du nombre de résidents âgés de 20 à 24 ans dans la même région et donne une idée de l'attractivité de la région pour les étudiants de l'enseignement supérieur. En réalité, étant donné que cet indicateur est basé sur des données concernant l'endroit où les étudiants font leurs études, et non sur leur lieu d'origine ou de résidence, il est probable que certains des étudiants ne résident pas dans la région où ils suivent leurs études. Par conséquent, les régions qui présentent des valeurs élevées pour

(1) CITE: classification internationale type de l'éducation.



cet indicateur comptent de grandes universités ou d'autres établissements d'enseignement supérieur et, de ce fait, attirent une large proportion d'étudiants qui ne sont pas originaires de la région.

Certains des facteurs qui doivent être analysés lors de l'interprétation de cet indicateur concernent les structures de groupe d'âge de la population au sein des régions et les structures correspondantes du système d'enseignement supérieur entre les régions. En dépit de ces limitations, l'indicateur donne une idée de la concentration ou de la dispersion des établissements d'enseignement supérieur dans les régions.

Cet indicateur est élevé dans des régions telles que Praha (République tchèque), Wien (Autriche), Lisboa (Portugal), București — Ilfov (Roumanie), Bratislavský kraj (Slovaquie), Bruxelles, Brabant Wallon et Oost-Vlaanderen (Belgique), Zahodna Slovenija (Slovénie), Hovedstaden (la région qui entoure la capitale København au Danemark), Övre Norrland (Suède), Groningen (Pays-Bas), Małopolskie (Pologne), Közép-Magyarország (Hongrie), Oslo og Akershus et Trøndelag (Norvège), les régions au centre de l'Italie et la plupart des régions de Grèce et de Finlande, étant donné que la plupart de ces régions se situent en réalité autour de capitales. Dans relativement peu de régions, la population d'étudiants de l'enseignement supérieur représente moins de 30 % du groupe d'âge de 20 à 24 ans.

Avec la carte 9.1, le graphique 9.1 donne un aperçu du pourcentage de régions présentant différents niveaux de résultats pour cet indicateur. Les régions qui présentent 100 % de l'indicateur comptent d'importants établissements d'enseignement supérieur et, de ce fait, attirent un grand nombre d'étudiants venus d'autres régions. Comme le montre ce graphique, lorsqu'environ 35 % des régions ont été prises en considération, la proportion de la population âgée de 20 à 24 ans inscrite dans l'enseignement supérieur est d'environ 60 %, tandis que 20 % des régions comptent moins de 40 % de cette part de la population dans l'enseignement supérieur.

Étudiants âgés de 17 ans dans l'enseignement

La scolarité obligatoire, ainsi que l'âge auquel elle prend fin, varie considérablement d'un État membre à l'autre. Dans la plupart des pays, la scolarité obligatoire se termine à l'âge de 15 ou 16 ans, ce qui correspond généralement à la fin du premier cycle de l'enseignement secondaire. De plus, il est

possible dans certains pays que les élèves âgés de 17 ans aient terminé leurs études d'enseignement secondaire, alors que, dans d'autres pays, les élèves ont à peine entamé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Malgré ces différences, la plupart des jeunes Européens âgés de 17 ans sont toujours dans le système scolaire.

À l'âge de 17 ans, les jeunes se trouvent face à un choix: poursuivre leur parcours scolaire, suivre une formation ou chercher un emploi. Même si la scolarité obligatoire se termine avant 17 ans, les jeunes ont été de plus en plus nombreux à opter pour la poursuite de leur scolarité au cours de la dernière décennie.

La carte 9.2 montre la proportion d'étudiants âgés de 17 ans (à tous les niveaux de l'enseignement), en pourcentage du groupe d'âge correspondant dans chaque région. Les chiffres les plus élevés pour cet indicateur sont observés en Suède, en Finlande, en Pologne ainsi que dans d'autres régions dispersées dans de nombreux États au nord de l'Europe, au Royaume-Uni, en Islande et au Danemark. Si l'on considère les pays candidats, la Grèce, le Portugal, certaines régions d'Espagne et d'Italie, l'indicateur montre que dans ces régions le pourcentage de jeunes âgés de 17 ans qui poursuivent leur parcours scolaire est moins élevé par rapport à d'autres. Presque partout en Europe, le résultat pour cet indicateur est supérieur à 75 %, ce qui signifie que, pour une raison ou une autre, la jeune génération reste dans le système scolaire même après l'âge scolaire obligatoire.

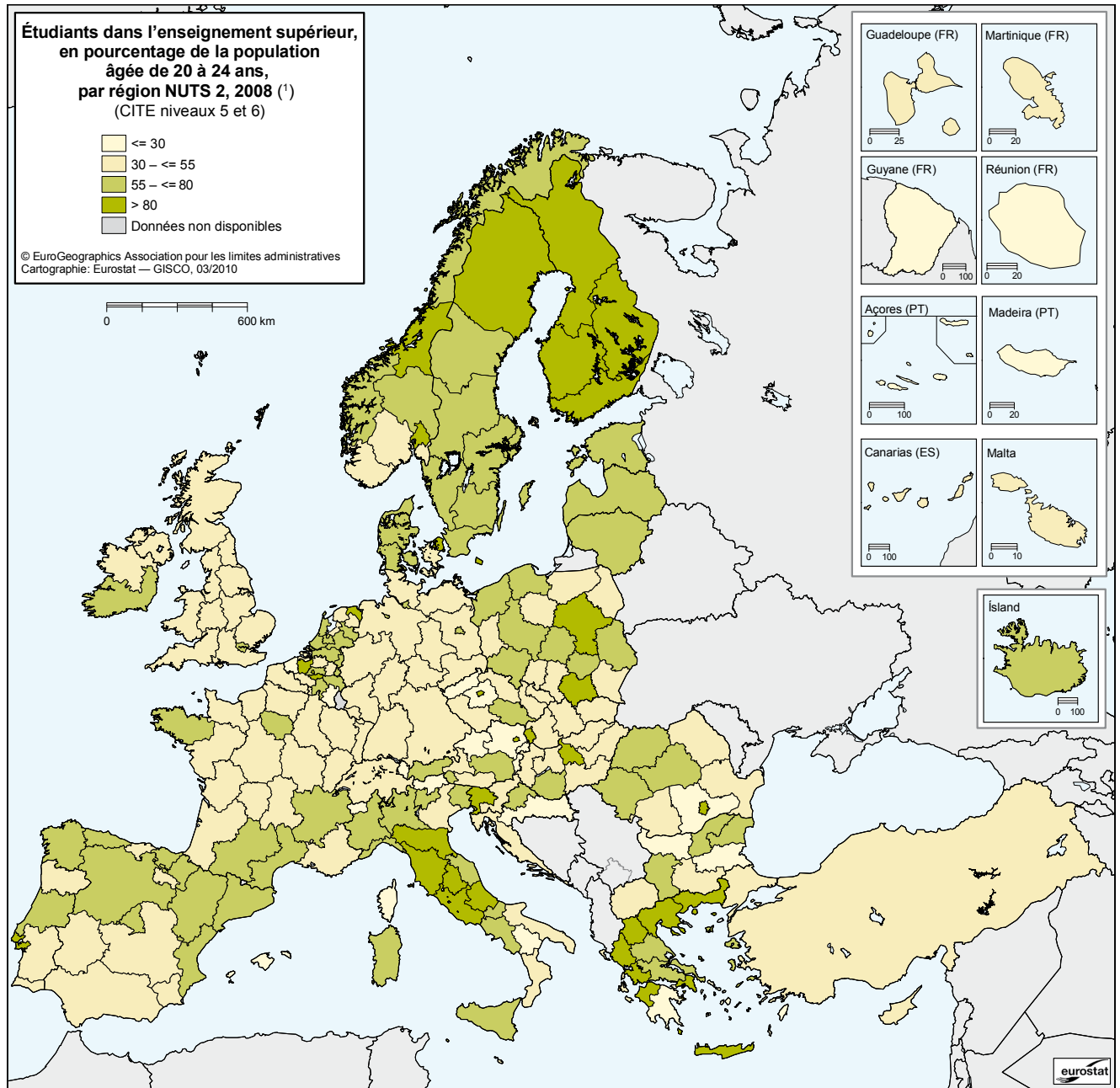
Participation des enfants de 4 ans à l'enseignement

L'apprentissage commence à la naissance. La période qui s'écoule entre la naissance et le début de l'enseignement primaire représente une étape de formation capitale pour la croissance et le développement des enfants. Les résultats de l'apprentissage, les connaissances et les qualifications acquises dans l'enseignement primaire sont meilleurs lorsque l'enfant passe par un apprentissage et un développement appropriés au cours des années précédant la scolarisation régulière.

Le but de l'enseignement préprimaire est de préparer les enfants, sur les plans physique, émotionnel, social et mental, à entrer en première année de primaire, et de leur faire acquérir les capacités et les connaissances leur permettant d'aborder le premier niveau du système d'enseignement. Cette préparation est considérée comme fondamentale pour la suite du développement psychologique.



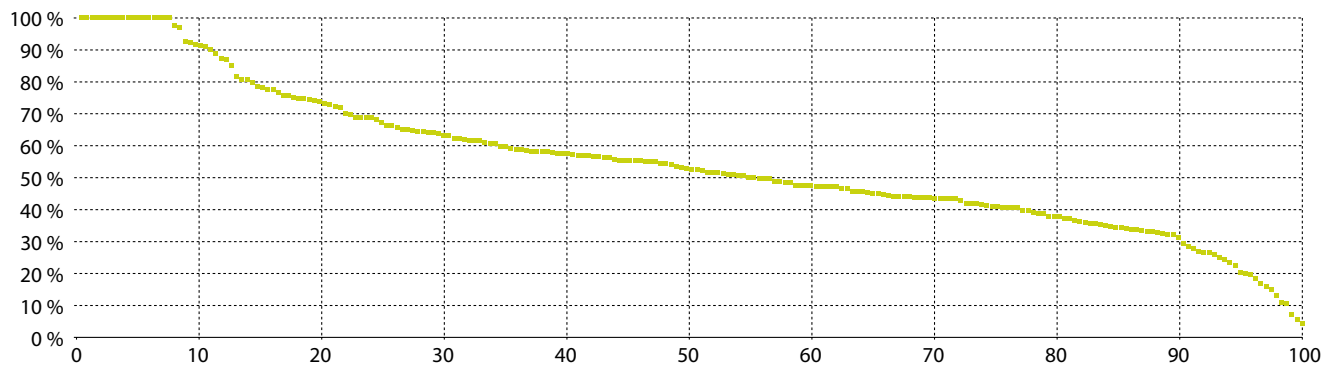
Carte 9.1: Étudiants dans l'enseignement supérieur, en pourcentage de la population âgée de 20 à 24 ans, par région NUTS 2, 2008 ⁽¹⁾
(CITE niveaux 5 et 6)



⁽¹⁾ Données sur la participation au niveau régional pour l'année scolaire 2007/2008; Malte, 2007; Turquie et Suisse, niveau national; Allemagne et Royaume-Uni, par région NUTS 1.

Source: Eurostat (tgs00094).

Graphique 9.1: Étudiants dans l'enseignement supérieur, en pourcentage de la population âgée de 20 à 24 ans, par région NUTS 2, 2008 (1)
(CITE niveaux 5 et 6)



(1) Données sur la participation au niveau régional pour l'année scolaire 2007/2008; Malte, 2007; Turquie et Suisse, niveau national; Allemagne et Royaume-Uni, par région NUTS 1.

Source: Eurostat (tgs00094).

Pour confirmer cette théorie, la Commission européenne a proposé en décembre 2008 une nouvelle valeur de référence, qui fixe à 90 % la proportion des enfants de 4 ans participant à l'enseignement préprimaire d'ici à 2020. Le but de cette proposition est de soutenir les progrès à accomplir dans la réalisation de l'objectif défini lors du sommet de Barcelone de 2002, qui fixe l'objectif d'atteindre un taux de 90 % de participation à l'enseignement préprimaire pour les enfants ayant entre 3 ans et l'âge du début de la scolarité obligatoire.

L'indicateur présenté ici reflète la participation des jeunes enfants à l'enseignement par région NUTS 2: il mesure le pourcentage des enfants âgés de 4 ans qui participent soit à l'enseignement préprimaire, soit à l'enseignement primaire. La grande majorité de ces enfants sont inscrits dans l'enseignement préprimaire (qui n'est pas obligatoire). Un enfant de 4 ans peut être inscrit soit dans une école préprimaire, soit dans une école primaire. Les données révèlent que la plupart des enfants de 4 ans sont inscrits dans des écoles préprimaires. L'Irlande et le Royaume-Uni sont les seuls pays où le nombre d'enfants de 4 ans inscrits dans l'enseignement primaire atteint des proportions importantes.

À l'âge de 4 ans, la plupart des enfants de l'Union sont donc inscrits dans l'enseignement préprimaire, ce qui est généralement possible à partir de 3 ou 4 ans au moins dans les États membres de l'UE. L'inscription dans l'enseignement préprimaire est presque toujours volontaire. Malgré cela, de nombreux pays affichent des taux de participation de 100 %.

La carte 9.3 montre que, dans certains pays, tels que la Belgique, le Danemark, la France, l'Allemagne, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, la Norvège et l'Espagne, pratiquement tous les enfants de 4 ans participent à l'enseignement. En revanche, en Croatie, en Grèce, en Irlande, dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine, en Pologne, en Suisse, en Turquie et dans la plupart des régions de Finlande, moins de 50 % des enfants de 4 ans sont inscrits.

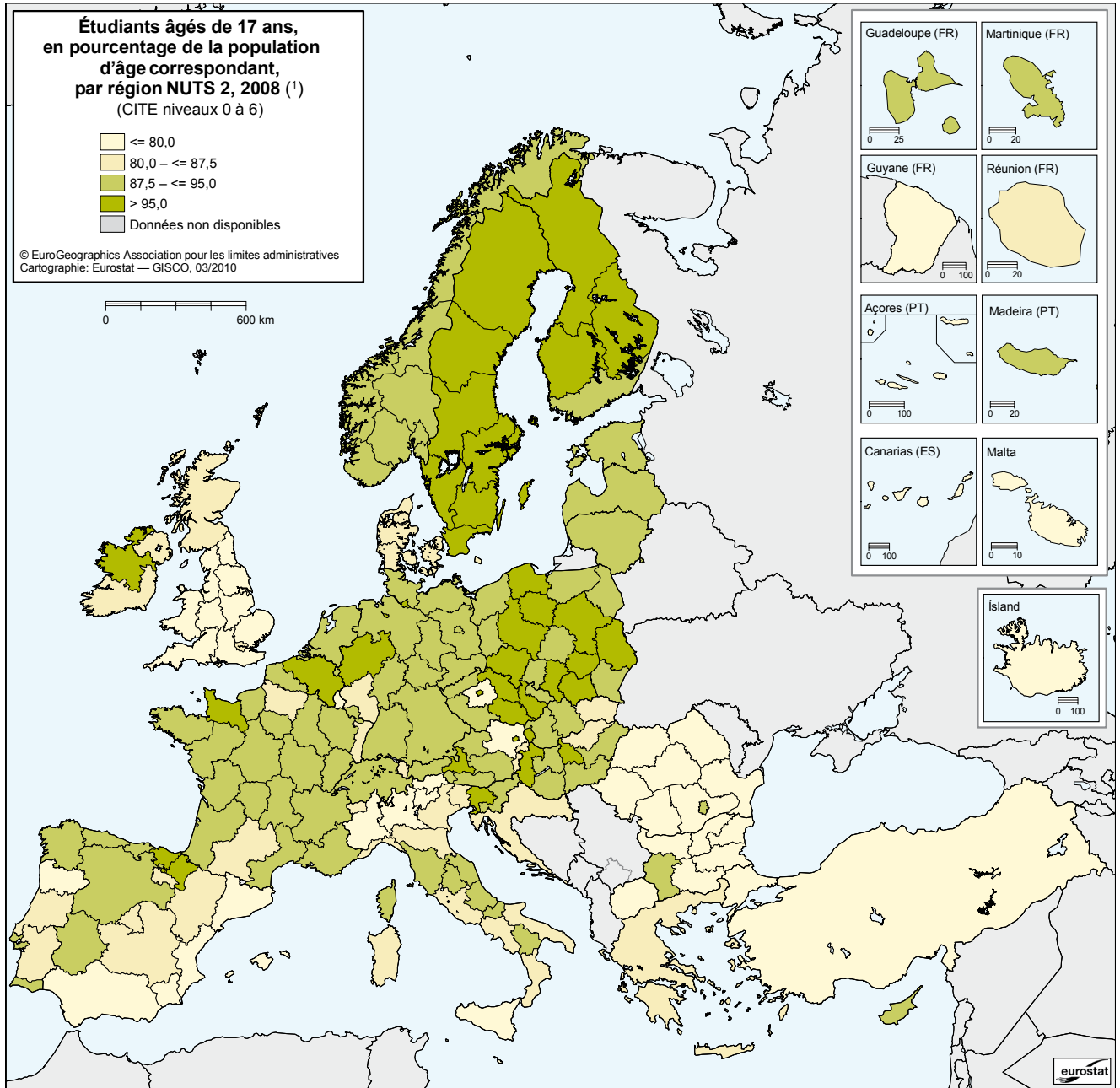
Élèves dans l'enseignement primaire ou le premier cycle de l'enseignement secondaire

Dans la plupart des pays européens, l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) est la première étape de la scolarité obligatoire. Il est précédé de l'enseignement préscolaire ou préélémentaire et il est suivi de l'enseignement secondaire. Les principaux objectifs de l'enseignement primaire sont l'alphabétisation et l'apprentissage du calcul ainsi que l'acquisition des bases en sciences, en mathématique, en histoire-géographie et dans d'autres matières.

Le premier cycle de l'enseignement secondaire (niveau 2 de la CITE) poursuit généralement les programmes de base du primaire, bien que l'enseignement soit généralement plus axé sur les matières et souvent dispensé par des enseignants plus spécialisés qui enseignent dans leur domaine. Le premier cycle de l'enseignement secondaire peut être «terminal» (c'est-à-dire qu'il prépare les élèves directement à la vie professionnelle) et/ou «préparatoire» (il prépare les élèves au deuxième



Carte 9.2: Étudiants âgés de 17 ans, en pourcentage de la population d'âge correspondant, par région NUTS 2, 2008 ⁽¹⁾
(CITE niveaux 0 à 6)



⁽¹⁾ Malte, 2007; Belgique, Grèce, Pays-Bas, Croatie, Turquie et Suisse, niveau national; Allemagne et Royaume-Uni, par région NUTS 1.

Source: Eurostat (tgs00091).

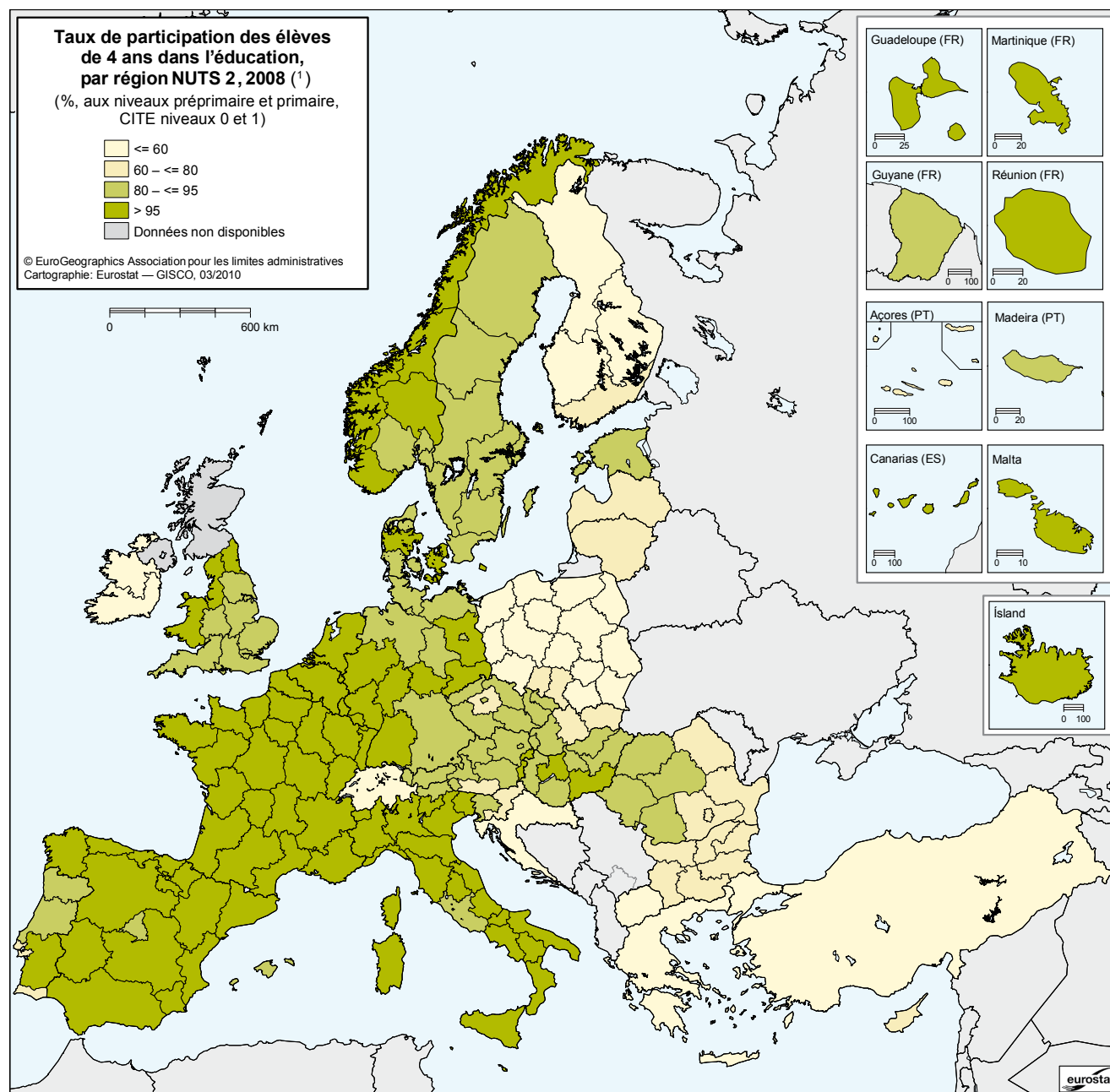
cycle de l'enseignement secondaire). Ce niveau consiste généralement en deux à six années de scolarité.

La carte 9.4 montre la proportion d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire (niveaux 1 et 2 de la

CITE), en pourcentage de la population totale au niveau régional.

Les taux les plus élevés sont observés dans des régions telles que les départements d'outre-mer (France), Madeira (Portugal), Flevoland (Pays-Bas), Ciudad Autónoma de Melilla et

Carte 9.3: Taux de participation des élèves de 4 ans dans l'éducation, par région NUTS 2, 2008 ⁽¹⁾
(%, aux niveaux préprimaire et primaire, CITE niveaux 0 et 1)



⁽¹⁾ Royaume-Uni et Malte, 2007; Belgique, Grèce, Pays-Bas, Croatie, Turquie et Suisse, niveau national; Allemagne et Royaume-Uni, par région NUTS 1.

Source: Eurostat (tgs00092).

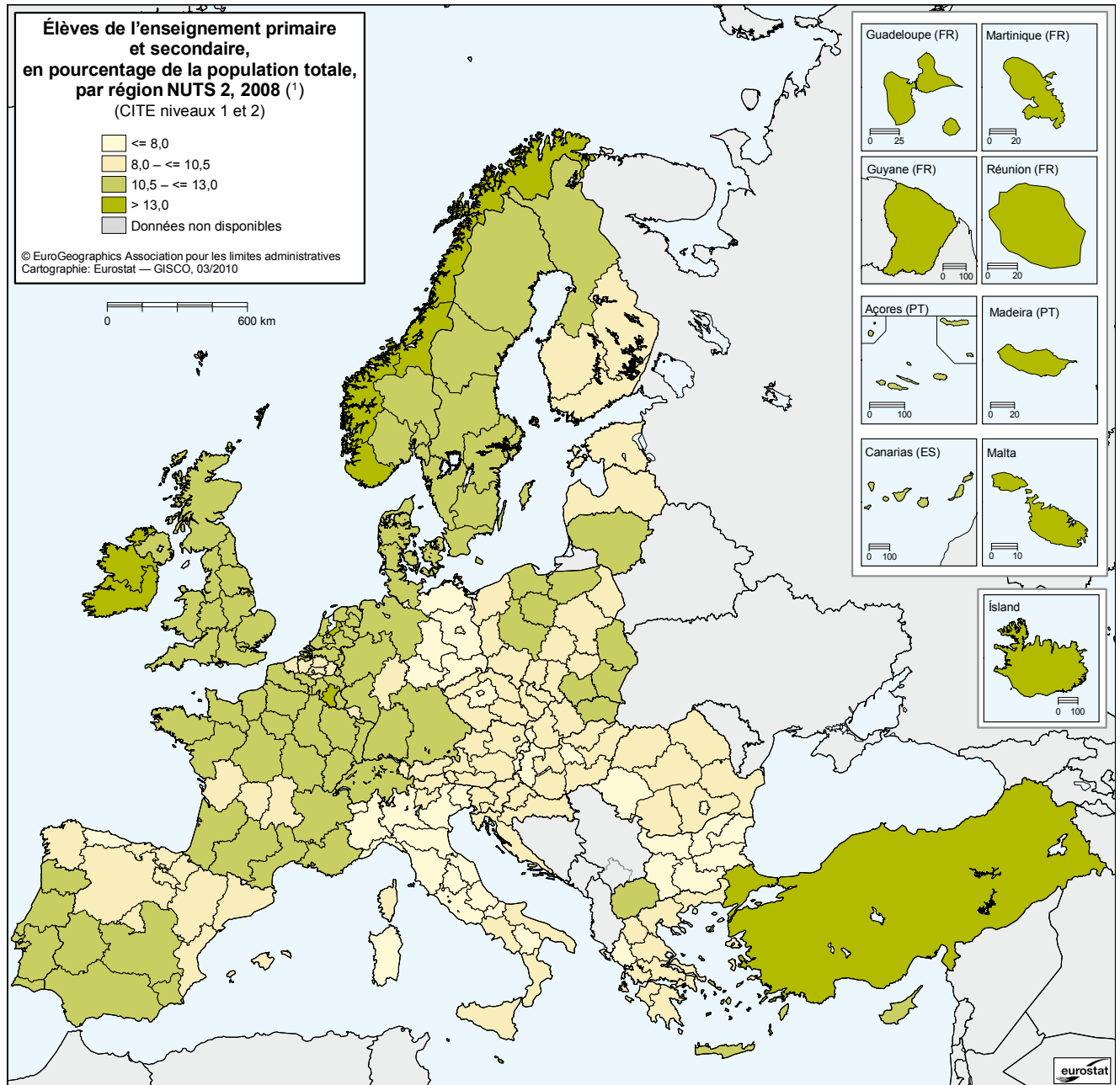
Ciudad Autónoma de Ceuta (Espagne), Prov. Luxembourg (Belgique), en Norvège, en Irlande, à Malte, en Turquie et en Islande. Il convient de noter que cet indicateur dépend strictement de la structure d'âge de la population. En réalité, plus la proportion de jeunes est élevée, plus le nombre d'élèves concernés est élevé. En fait, l'enseignement primaire et le premier cycle de

l'enseignement secondaire sont obligatoires presque partout en Europe. Par conséquent, environ 100 % de la population concernée est scolarisée.

Pour comparer les régions selon une perspective différente et fournir une autre représentation du phénomène, le graphique 9.2 présente les



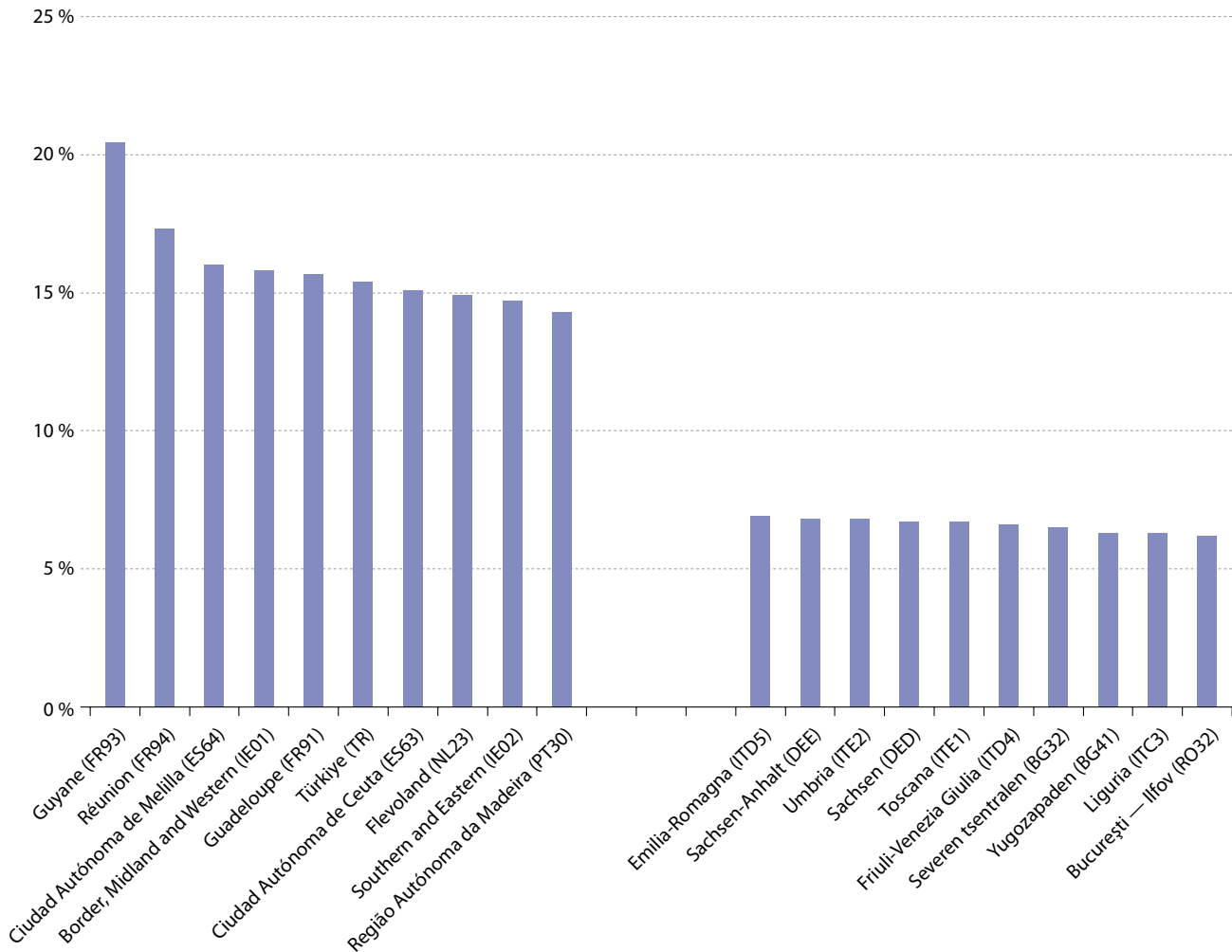
Carte 9.4: Élèves de l'enseignement primaire et secondaire, en pourcentage de la population totale, par région NUTS 2, 2008 ⁽¹⁾
(CITE niveaux 1 et 2)



⁽¹⁾ Malte, 2007; Turquie et Suisse, niveau national; Allemagne et Royaume-Uni, par région NUTS 1.

Source: Eurostat (tgs00079).

Graphique 9.2: Élèves de l'enseignement primaire et secondaire, en pourcentage de la population totale, les 10 premières et les 10 dernières régions, par région NUTS 2, 2008 ⁽¹⁾
(CITE niveaux 1 et 2)



■ **Élèves de l'enseignement primaire et secondaire, en pourcentage de la population totale**

⁽¹⁾ Malte, 2007; Turquie et Suisse, niveau national; Allemagne et Royaume-Uni, par région NUTS 1.

Source: Eurostat ([tgs00079](#)).



10 premières régions et les 10 dernières régions dans lesquelles l'indicateur figurant sur la carte 9.4 a les valeurs les plus élevées et les valeurs les plus basses.

Diplômés de l'enseignement supérieur

La carte 9.5 indique la proportion de la population âgée de 25 à 64 ans ayant obtenu un diplôme d'études universitaires ou assimilé (études supérieures). Les conclusions que l'on peut en tirer ressemblent à celles qui se dégagent de la carte 9.1. Dans la plupart des pays, les proportions les plus élevées de diplômés de l'enseignement supérieur s'observent dans les régions où les proportions d'étudiants de l'enseignement supérieur sont également les plus élevées, c'est-à-dire là où sont implantés les établissements qui dispensent cet enseignement, ainsi que les plus grandes entreprises et institutions. Le profil démographique d'une région a aussi une certaine influence sur le niveau d'études atteint par ses habitants: les jeunes générations ont tendance à atteindre un niveau d'études supérieur à celui de leurs aînés. En 2008, seules 26 régions de l'Union affichent une proportion de diplômés de l'enseignement supérieur dépassant 35 %; il s'agit notamment de grandes villes telles que Bruxelles, Londres, Paris, Helsinki, Stockholm, Madrid et Utrecht; Oslo, Genève et Zurich entrent également dans cette catégorie. Dans des États membres tels que l'Irlande, la Suède, la Finlande, les Pays-Bas, la Belgique et l'Allemagne, le niveau d'études est généralement élevé sur l'ensemble du territoire. Les régions qui présentent les plus faibles proportions de diplômés de l'enseignement supérieur sont concentrées pour l'essentiel dans les zones rurales de 9 pays de l'Union, où la situation est très différente de celle observée dans les grandes villes: c'est le cas notamment au Portugal et en Roumanie, de même qu'en Croatie et en Turquie et, dans une moindre mesure, en Bulgarie, en République tchèque, en Grèce, en Italie, en Hongrie, en Pologne et en Slovaquie. Font également partie de ce groupe des îles telles que la Sardaigne et la Sicile (Italie), les Açores et Madère (Portugal) et Malte.

L'apprentissage tout au long de la vie

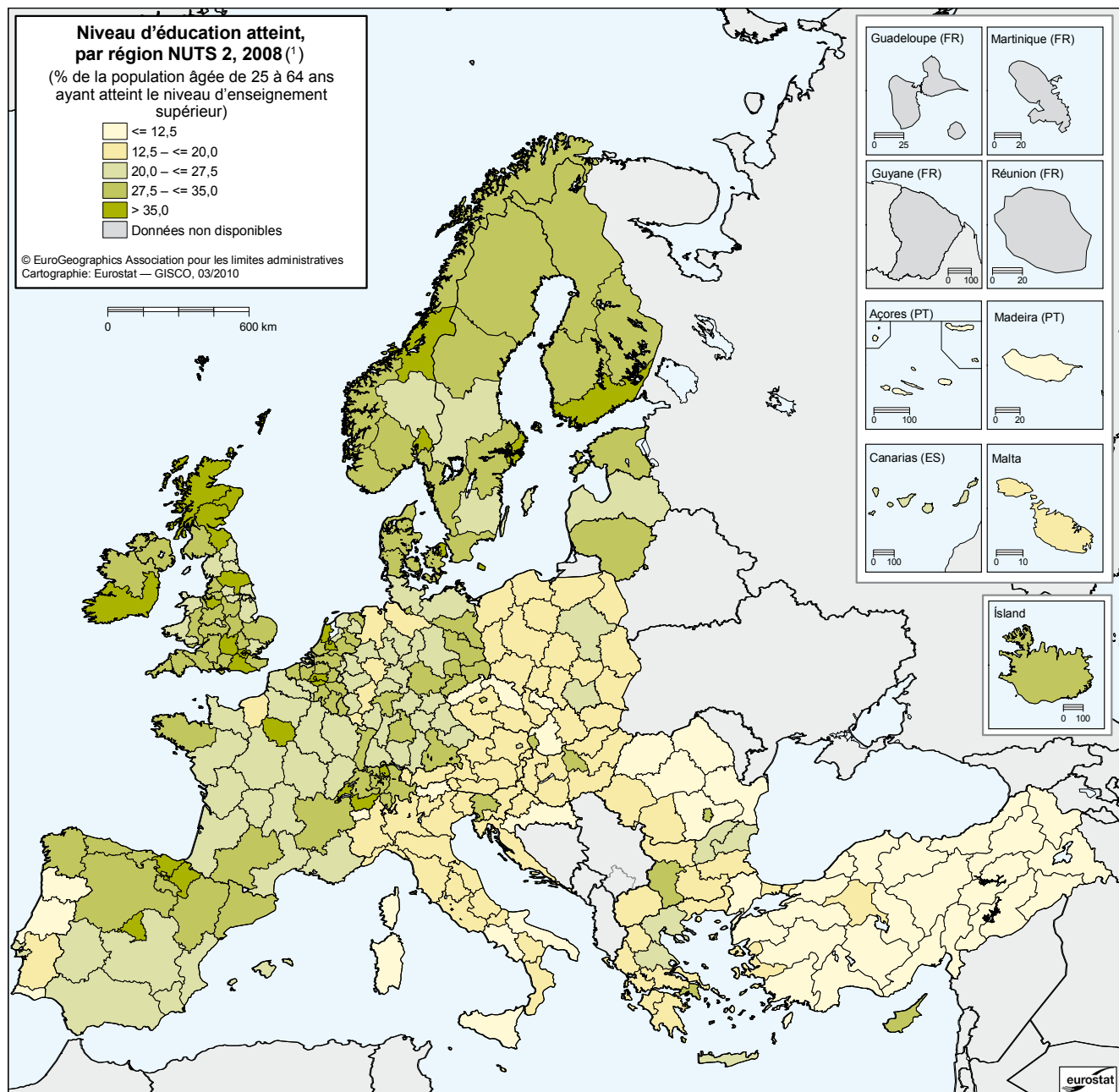
Les politiques mises en place par l'Union dans le cadre des objectifs de Lisbonne soulignent régulièrement l'importance de la mise à jour permanente des compétences des travailleurs par la participation à l'apprentissage tout au

long de la vie. Cette nécessité est rappelée dans le programme «Éducation et formation 2010» de l'UE, ainsi que dans la stratégie européenne pour l'emploi, qui insiste sur la nécessité de mettre en œuvre des stratégies globales d'apprentissage tout au long de la vie pour garantir une capacité d'adaptation et une aptitude à l'emploi permanentes des travailleurs. L'apprentissage des adultes peut être mesuré dans le cadre de l'enquête sur les forces de travail par des questions spécifiques concernant la participation à des activités d'enseignement ou de formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête. Les données concernent le groupe d'âge 25-64 ans pour toutes les activités d'enseignement ou de formation professionnelle, en rapport ou non avec l'emploi du moment ou l'emploi ultérieur des participants. Comme le montre la carte 9.6, la participation à l'enseignement et à la formation présente, dans une large mesure, un profil national. En fait, c'est cet indicateur qui fait apparaître les variations régionales les plus faibles en comparaison avec ceux évoqués plus haut dans le présent chapitre. La participation est élevée dans toutes les régions du Danemark, des Pays-Bas, de la Slovénie, de la Finlande, de la Suède et du Royaume-Uni, ainsi qu'en Islande, en Norvège et en Suisse. À l'intérieur des pays, les taux de participation les plus élevés à l'enseignement et à la formation sont souvent observés autour des principales villes, qui sont habituellement les régions où sont enregistrés les niveaux d'études les plus élevés (voir le chapitre précédent) et les régions où l'offre d'activités d'enseignement et de formation est plus vaste et où les activités de formation professionnelle continue sont les plus fréquentes (par exemple dans de grandes entreprises). Par ailleurs, les États membres situés en bordure du continent, tels que la Grèce, la Hongrie, Malte, la Pologne, le Portugal, la Roumanie et la Slovaquie, mais également la Croatie et la Turquie, présentent en général de faibles taux de participation à l'enseignement et à la formation pour le groupe d'âge de 25 à 64 ans.

Conclusion

Les exemples présentés ci-dessus ont simplement pour but de mettre en lumière quelques-unes des nombreuses possibilités d'analyse de l'éducation et de l'apprentissage tout au long de la vie dans les régions de l'Union européenne et ne constituent pas une analyse détaillée. Eurostat espère toutefois qu'ils encourageront le lecteur à effectuer des recherches plus approfondies parmi toutes les données sur l'éducation gratuitement mises à sa disposition sur le site internet d'Eurostat et à faire de nombreuses autres découvertes intéressantes.

Carte 9.5: Niveau d'éducation atteint, par région NUTS 2, 2008 ⁽¹⁾
 (% de la population âgée de 25 à 64 ans ayant atteint le niveau d'enseignement supérieur)

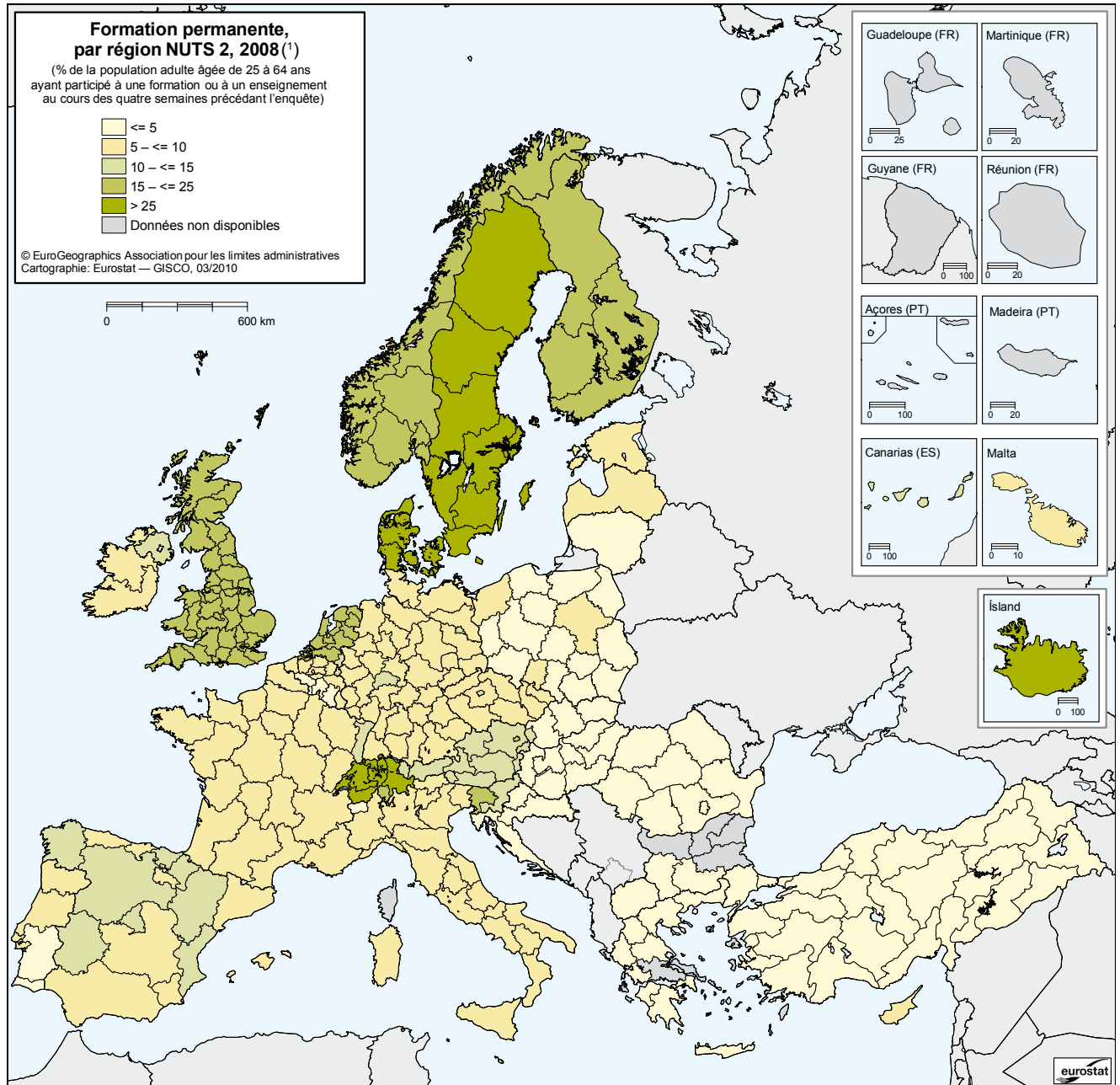


⁽¹⁾ Départements d'outre-mer (FR9), données non disponibles; Corse (FR83), les données ne sont pas fiables en raison de la faible taille de l'échantillon; Portugal et Suède, données provisoires.

Source: Eurostat ([edat_lfse11](#)).



Carte 9.6: Formation permanente, par région NUTS 2, 2008 ⁽¹⁾
 (% de la population adulte âgée de 25 à 64 ans ayant participé à une formation ou à un enseignement au cours des quatre semaines précédant l'enquête)



⁽¹⁾ Yuzhen tsentralen (BG42), Dytiki Makedonia (GR13), Peloponnisos (GR25), Ciudad Autónoma de Ceuta (ES63), Ciudad Autónoma de Melilla (ES64), Valle d'Aosta/Vallée d'Aoste (ITC2), Åland (FI20) et Croatie: les données manquent de fiabilité en raison de la faible taille de l'échantillon; Portugal et Suède: données provisoires.

Source: Eurostat ([trng_lfse04](#)).

Notes méthodologiques

Les cartes sont présentées au niveau NUTS 2, sauf en ce qui concerne les indicateurs relatifs aux inscriptions dans l'enseignement en Allemagne et au Royaume-Uni, où l'on dispose uniquement de données au niveau NUTS 1. En Croatie, en Suisse et en Turquie, il n'existe pas de données sur les inscriptions par âge au niveau régional. C'est la raison pour laquelle seuls des chiffres nationaux ont été présentés pour ces pays.

La structure des systèmes d'éducation variant considérablement d'un pays à l'autre, il est indispensable, pour assurer la comparabilité internationale, de disposer d'un cadre pour la collecte, le collationnement et la présentation des statistiques et des indicateurs tant nationaux qu'internationaux. La classification internationale type de l'éducation (CITE) sert de base à la collecte de données sur l'éducation. La CITE 97 — c'est-à-dire la version actuelle de la classification, en vigueur depuis 1997 — est conçue pour permettre le classement de tous les programmes éducatifs en fonction des domaines d'étude et par niveau.

La CITE 97 présente des concepts, des définitions et des classifications normalisées. Une description complète de la CITE 97 est disponible sur le site internet de l'institut statistique de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco): http://www.uis.unesco.org/ev.php?ID=3813_201&ID2=DO_TOPIC

Les informations qualitatives sur les systèmes scolaires des États membres de l'Union sont organisées et diffusées par Eurydice (<http://www.eurydice.org>). Elles portent, par exemple, sur l'âge de la scolarité obligatoire et de nombreux autres thèmes relatifs à l'organisation de la vie scolaire dans les États membres (processus décisionnel, programmes de cours, horaires scolaires, etc.).

Les statistiques concernant les inscriptions dans l'enseignement couvrent tous les programmes d'enseignement réguliers et toutes les formations pour adultes ayant un contenu analogue à celui des programmes d'enseignement régulier ou conduisant à des qualifications semblables à celles que permettent d'acquérir les programmes réguliers correspondants. Les programmes d'apprentissage sont inclus, à l'exception de ceux qui sont basés exclusivement sur la pratique professionnelle ou ne sont pas officiellement placés sous la surveillance d'une autorité compétente en matière d'éducation. La source de données exploitée pour établir les cartes 9.1 à 9.4 consiste dans deux tableaux spécifiques d'Eurostat qui font partie de la collecte de données «UOE» (UIS-Unesco, OCDE et Eurostat) dans le domaine des systèmes d'éducation. On trouvera des informations à ce sujet à l'adresse suivante: http://circa.europa.eu/Public/irc/dsis/edtcsl/library?!=/public/unesco_collection&vm=detailed&sb=Title

Les statistiques sur le niveau d'études atteint et sur la participation à l'éducation et à la formation tout au long de la vie sont basées sur l'enquête de l'UE sur les forces de travail (EFT), qui est une enquête trimestrielle par sondage. Les indicateurs se réfèrent à la moyenne annuelle des données trimestrielles de 2007. Le niveau d'études atteint est déclaré selon la CITE 97. L'apprentissage tout au long de la vie englobe la participation à tous les types d'enseignement et de formation au cours des quatre semaines ayant précédé l'enquête.